



Union des Clubs, Musées  
et Professionnels  
des Véhicules Anciens  
affiliée à la F.I.V.A.



Association reconnue  
d'Utilité Publique  
par décret  
du 9 février 2009



FÉDÉRATION FRANÇAISE DES VÉHICULES D'ÉPOQUE

## FLASH INFO N°85 du 11 février 2016

Les Journées du Patrimoine 2016 pour l'association Laurette Fugain



Chers Amis,

Nous continuons nos actions de solidarité dans le cadre des journées du Patrimoine 2016 cette fois au profit de la santé et contre la maladie avec l'association Laurette Fugain.

Laurette Fugain, l'association qui lutte contre la leucémie, œuvre depuis 2002 autour de trois missions principales : soutenir la recherche médicale sur les leucémies, mobiliser autour des Dons de Vie (sang, plaquettes, moelle osseuse, sang de cordon, plasma et organes) qui sont indispensables au parcours de guérison du patient, aider les malades et les familles. Pour que tous les patients puissent avoir un jour un traitement efficace, une chance supplémentaire de gagner face à la maladie. Pour que la déficience en dons ne puisse plus être un obstacle à la guérison des malades. Et parce que chacun d'entre nous peut agir et apporter de l'espoir aux personnes qui se battent chaque jour contre la maladie.

Le prix, de nouveau fixé à 5 €, aux formats auto et moto, sera intégralement reversé à l'association Laurette Fugain, les frais d'expédition restant inchangés par rapport aux autres années.

Le Groupe AXA renouvelle son soutien et sa participation afin d'amortir les frais de fabrication, merci ! Merci aussi à Thierry Dubois, qui s'associe bénévolement à notre initiative depuis la 1<sup>ère</sup> heure.

Merci enfin à vous tous, collectionneurs, clubs, professionnels, musées, qui allez nous suivre avec le même enthousiasme pour notre bien le plus précieux : une meilleure santé pour le plus grand nombre.

Le Président,  
Alain GUILLAUME



Union des Clubs, Musées  
et Professionnels  
des Véhicules Anciens  
affiliée à la F.I.V.A.



Association reconnue  
d'Utilité Publique  
par décret  
du 9 février 2009



## FÉDÉRATION FRANÇAISE DES VÉHICULES D'ÉPOQUE



**Format Auto**



**Format Moto**

### **Bulletin de participation**

Club / Entreprise / Musée : .....

Adresse : ..... Code postal : ..... Ville : .....

N° affiliation à la FFVE : ..... Responsable : .....

Si vous organisez une manifestation (rallye, exposition) dans le cadre des Journées du Patrimoine :

Nom, date et lieu : .....

### **Bon de Commande**

***A renvoyer par courrier à la FFVE accompagné de votre règlement – Date limite : mercredi 31 août 2016***

*N'attendez pas le dernier moment - Envoi par conditionnement de 10 plaques*

Nombre de plaques : ..... x 5,00 € = ..... € **Format Auto**  / ..... x 5,00 € = ..... € **Format Moto**

**Frais de port :** 10 plaques : 9 € / 20 plaques : 10 € / 30 plaques : 11 € / 40 plaques : 12 € / 50 plaques : 13 €  
60 plaques : 14 € / 70 plaques : 15 € / 80 plaques : 16 € / 90 plaques : 17 € / 100 plaques : 18 €.

**TOTAL :** ..... €

*Les plaques seront envoyées en « Colissimo suivi », avec preuve de dépôt - suivi du colis - dépôt sans signature.*

**Adresse de livraison si différente du club, entreprise ou musée :**

.....

**Fait à** ..... **Le** .....

**Nom et fonction du signataire :** ..... **Signature :**

*Pour économiser les frais de port, les plaques seront disponibles sur le stand de la FFVE dans les Salons.*